

● Renseignements

Tél. : 03.81.48.36.52

katia.havet@franceolympique.com

● Dossier d'inscription

Dossier téléchargeable sur le site :

www.cros-bourgogne.com

Date limite de dépôt le 5 octobre 2018.

A renvoyer à l'adresse suivante:

CROS de Bourgogne-Franche-Comté

Site de Besançon

3 avenue des Montboucons

25000 BESANCON



CROS
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



Formation Sport Maladies Chroniques

15, 16, 17, 18 octobre 2018

15 & 16 novembre 2018

BESANÇON et SALINS-les-BAINS

Organisée par le Comité Régional Olympique et Sportif
de Bourgogne-Franche-Comté



CROS
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Sensibilisation des éducateurs sportifs aux « maladies chroniques »

Vous êtes éducateurs sportifs et vous souhaitez ouvrir vos séances aux personnes atteintes de maladies chroniques.

Ces journées d'information vous permettront d'acquérir des bases fondamentales.

1 Public concerné

- Les éducateurs et animateurs sportifs titulaires d'un diplôme justifiant l'encadrement d'activités physiques (BEES, BPJEPS, brevets fédéraux, diplôme STAPS, professeur d'EPS, éducateur territorial des APS...) qui souhaitent intégrer une dimension sport santé dans leurs activités professionnelles.



2 Nombre de places

Minimum : 10
Maximum : 16

3 Dates et lieux de formation

- Clôture des inscriptions : 5 mai 2018
- 1^{er} module théorique à Besançon (25) : 22, 23, 24, 25 mai 2018
- 2^{ème} module pratique à Salins-les-Bains(39) : 14 et 15 juin 2018

4 Objectif de la formation

- Ajuster les compétences théoriques et pratiques de l'animateur sportif pour lui permettre d'assurer l'accueil des personnes souffrant de maladies chroniques au sein de sa structure dans la spécialité couverte par son diplôme.

5 Objectifs pédagogiques

- Définir le champ d'intervention de l'éducateur sportif ;
- Identifier les différents partenaires (médecins, diététiciens, réseaux de santé, enseignants en activité physique adaptée) ;
- Prendre en compte les capacités des personnes atteintes d'obésité, de diabète, de maladies cardio-vasculaires, de maladies respiratoires... ;
- Evaluer l'autonomie de la personne par rapport à sa pathologie ;
- Accompagner la personne porteuse de maladies chroniques dans la pratique sportive ;
- Détecter les signes « précurseurs d'intolérance à l'effort ».



6 Frais

- Frais pédagogiques de l'ensemble des modules :
 - 250 € si financement employeur ou individuel,
 - 400 € si financement dans le cadre de la formation professionnelle.
- Frais d'hébergement (4 nuits) - sur demande du stagiaire : 235 € (Besançon 180 €, Jura 55 €)

7 Validation de la formation

- Le stagiaire doit suivre les deux modules et sera évalué en fin de formation sur la pratique et la théorie.

Pour plus de renseignements : www.rssfc.fr (onglet « formation »)